

AFPA Centre-Val de Loire



Retour sur CSE.E Centre-Val de Loire OCTOBRE 2024

Délégation FO

Isabelle KINDERF MAZABRAUD Elue titulaire/ DSR - **Silvia ROBINARD** Elue titulaire
Marlène TRAHOT Elue titulaire - **Cédric GASNIER** Elu titulaire/ Secrétaire du CSE.E
Alain LHUILLIER DSR/RS

RAPPORT SEXTANT ET SITUATION DE L'AFPA

Retour d'analyse sur le rapport d'expertise Sextant à la demande des élus :

Mot de la Présidente :

« ... Le rapport SEXTANT n'a pas vocation à avoir des répercussions sur la stratégie régionale donc pour l'instant rien en répercussion sur le centre Val de Loire.

Je ne peux pas avoir d'analyse sur ce rapport. S'il doit y avoir des répercussions et des préconisations du siège, on les appliquera, mais je n'ai pas à donner mon avis sur ce rapport.

S'il devait y avoir des modifications ou des stratégies nationales qui nous étaient demandées suite au rapport Sextant, je vous en informerai... »

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DU CABINET SEXTANT PRESENTÉES EN CSE.C



1. Négocier avec l'État la pérennisation de la subvention exceptionnelle afin de mieux couvrir le coût du service public, et notamment de la couverture territoriale au travers de 116 centres qui ont été dévolus dans un état moyen dégradé, nécessitant de très lourds investissements de remise à niveau (~1 Md €).
2. Chercher des appuis politiques pour faire évoluer les modalités de financement des Régions, très défavorables aux opérateurs car ils portent tous les risques économiques. Ces modalités vont conduire les opérateurs dans des difficultés économiques et un système de formation qualitativement moins-disant.
3. Accélérer le développement sur le marché Entreprises pour atténuer la chute d'activité avec les demandeurs d'emploi.
4. Faire une revue de la stratégie : remettre en cause ce qui ne fonctionne pas, accélérer sur ce qui fonctionne. Faire évoluer la stratégie en conséquence.
5. Faire une revue des procédures et du fonctionnement interne pour chercher les leviers d'amélioration (groupe de travail avec des salariés, les instances du personnel, le management). D'après nos entretiens avec le CSEC, nous comprenons que de nombreux dysfonctionnements demeurent (démultiplications de projets, nombres d'instances et de réunions trop élevés, manque d'anticipation, souffrance du corps social...).
6. Dès que les moyens financiers le permettent, accélérer la remise à niveau des centres et du matériel pédagogique afin d'éviter l'accumulation des retards.

FINANCES et RESULTATS à fin août 2024

EBE	Chiffre d'affaires	Charges de personnel	FDF
-----	--------------------	----------------------	-----

-4,4M

Budget : -530,1K

12,6M

Budget : 17,5M

-10,8M

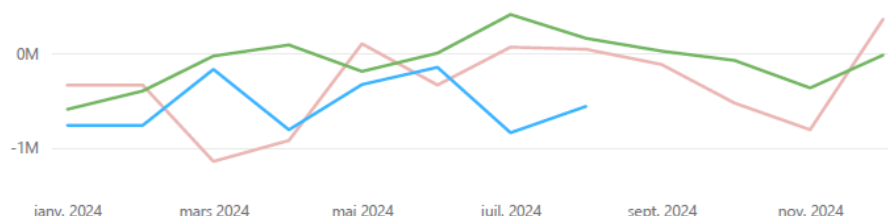
Budget : -11,2M

-6,1M

Budget : -6,9M

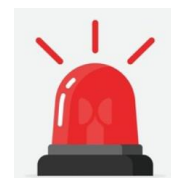
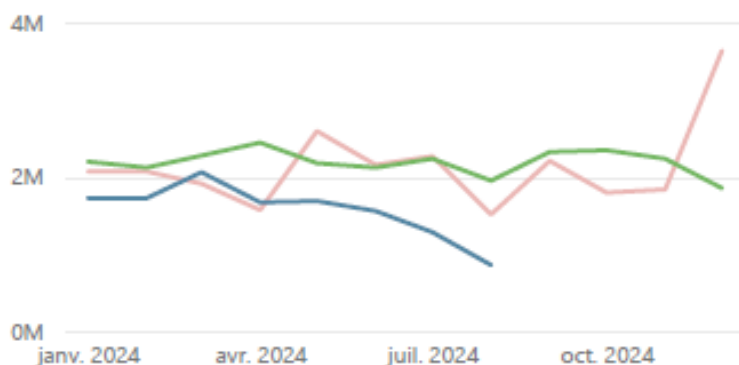
Suivi EBE

● N-1 ● N ● Budget



Suivi CA

● N-1 ● N ● Budget



13M
Réalisé

18M
Budget

-28 %
Ecart

FO

-28 %.... Alerte, alerte...saut en élastique..., sans élastique et sans filet !!!

Malgré un discours « rassurant » de la Direction Régionale, les résultats en région Centre-Val de Loire, sont bien en deçà du budget et devraient porter urgemment à réflexions !!

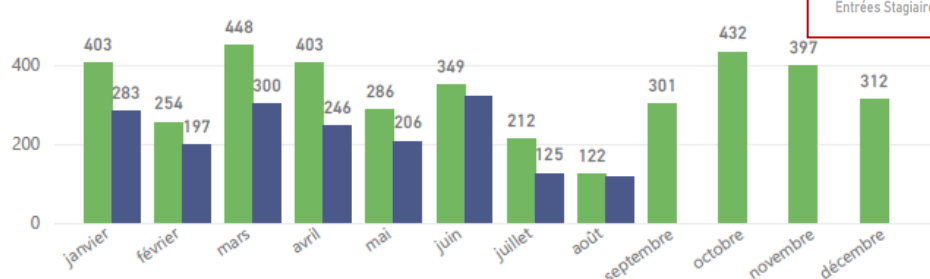
La délégation Force Ouvrière s'inquiète des mesures qui seraient mises en œuvre pour redresser la situation économique...

Un retour à des financements directs de l'État pour sécuriser les missions de l'AFPA s'impose !

SAUVER L'AFPA, UN DEVOIR DE L'ETAT

Suivi entrées stagiaires

● N-1 ● N



2K

Entrées Stagiaires

-28 %

Ecart N & N1

1K

Présent fin de mois.

Le nombre d'entrées de stagiaires a considérablement diminué et est nettement inférieur à celui de l'année précédente.

PRESENTATION BILAN SOCIAL 2023

Process en 2 étapes : 1 – Présentation aux élus du CSE.E (CSE.E d'octobre)
2 – Avis consultation 1 mois après (CSE.E de novembre)

Date de la 1ere Commission Emploi Social planifiée au 21/10/2024

FO

La délégation Force Ouvrière rappelle que de part l'Accord relatif à la mise en place des CSEE et du CSEC au sein de l'UES AFPA d'octobre 2023, chacun des 6 membres de la Commission Emploi Social disposent de 6 jours par an pour étudier toutes questions relatives au suivi de l'emploi.

INFORMATION D.U - PAPRPACT

Document obligatoire issu de l'obligation de prévention des risques professionnels et RPS
PAPRPACT (Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail) est réalisé dans les entreprises sur la base du D.U (Document Unique).

CLICK



Le PAPRPACT fixe la liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année à venir qui comprennent les mesures de prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels et risques psychosociaux mentionnés ainsi que, pour chaque mesure, ses conditions et date d'exécution ainsi que l'estimation de son coût. Ces documents sont rédigés par l'employeur, et c'est l'une de ses responsabilités essentielles en matière de gestion de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail, qui une fois établis, les présente aux élus du CSE.E pour recueil d'avis consultatif.



Process en 2 étapes :
1 – Information et présentation aux élus du CSE.E
2 – Avis consultation 1 mois après

MALHEUREUSEMENT en région Centre-Val de Loire, encore cette année, les DU et PAPRPACT présentés en CSE.E au titre de l'information obligatoire aux élus ne relèvent pas d'une grande considération des obligations légales.

A mi-octobre, la direction se permet de présenter des DU & PAPRPACT vides, certains n'ont pas été présentés au Représentants de Proximité, pour d'autre le PAPRPACT présenté est celui de l'année passée, pour d'autres encore les groupes Ad 'hoc RPS n'ont pas encore été constitués, etc. !!!!!

De qui se moque-t-on ?

FO

Pour la délégation Force Ouvrière, il est inacceptable que l'information concernant les D.U. et les PAPRPACT atteigne un tel niveau de délitement et que les documents présentés témoignent d'une telle négligence.

Comment les élus du CSE.E CVDL peuvent-ils remplir efficacement leur rôle en matière de prévention de la santé, de la sécurité, et d'amélioration des conditions de travail des salariés avec de tels pseudos « documents » à analyser ??

Il serait enfin temps que les directions respectent leurs obligations légales !!!

La délégation Force Ouvrière exige à ce que le délai imparti d'un mois entre l'information et le recueil d'avis des élus commence à courir à compter de la remise de l'intégralité des DU et PAPRPACT dûment renseignés, afin de ne pas entraver le déroulement des missions des élus du CSE.E par un manque d'informations obligatoires.

De même, nous demandons à ce que les D.U. & PAPRPACT soient mis à disposition en consultation libre d'accès pour tous les Représentants de Proximité tel que le précise l'article L4121-3-1

CONGES PAYES – Régularisation suite Loi du 24-04-2024**Les dispositions suivantes ont été prises :**

- Recrutement de deux personnes dédiées à temps complet jusqu'à la fin de l'année pour le calcul des droits ;
- Les calculs seront transmis aux services ADP pour envoi des notifications aux salariés concernés ;
- Pour les salariés présents à l'effectif, tous les dossiers seront traités sans exception ;
- Pour les salariés sortant jusqu'au 31/12/2024 et n'ayant pas reçu de notification, le calcul des droits sera systématiquement réalisé lors l'établissement du solde de tout compte ;
- Pour les salariés sortis : ils ont trois ans (délai de prescription) à compter de leur date de sortie pour porter réclamation auprès de l'AFPA.

La direction Régionale se range derrière les propos tenus par l'ancien DRH National à savoir qu'il n'y aura aucune information auprès des anciens salariés de notre région pouvant prétendre à une régularisation.

Situation scandaleuse que Force Ouvrière dénonce fermement !

FORCE OUVRIERE FERA TOUT SON POSSIBLE POUR RETROUVER & INFORMER LES ANCIENS SALARIES DE LEURS DROITS POUR PALIER AU SILENCE DE LA DIRECTION

EMPLOIS

230

ETPT

242

Budget

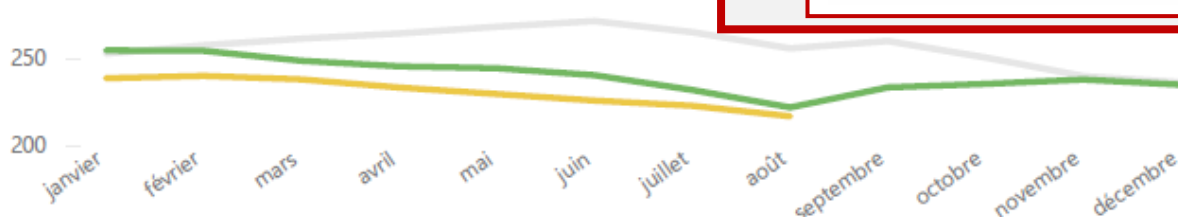
- 5 %

Ecart

Mois	août						
Grande région	N-1	N	Budget	N vs N-1	En %	N vs Budget	En %
Centre-Val de Loire	262	230	242	-31	-12 %	-12	-5 %
Blois	0	0		0		0	
Blois 2.0	9	8	6	-1	-14 %	2	29 %
Bourges	30	28	31	-2	-7 %	-3	-9 %
Chartres	39	30	34	-8	-21 %	-4	-12 %
Châteauroux	3	6	5	3	94 %	1	16 %
DR Centre-Val de Loire	52	51	51	-1	-2 %	0	0 %
Issoudun	11	9	10	-1	-11 %	-1	-6 %
Montargis	1	0		-1	-100 %	0	
Orléans Olivet	70	58	59	-11	-16 %	0	-1 %
Tours St Symphorien	48	40	47	-8	-18 %	-7	-15 %
Tours Veigné	0	0		0		0	
Total	262	230	242	-31	-12 %	-12	-5 %

Suivi ETPT

● N-1 ● N ● Budget



Quoiqu'en dise la direction, nous pouvons relever sur ces tableaux et graphismes une baisse effective des ETP. Alors même qu'il est constaté des charges de travail de plus en plus lourdes pour les salariés, nous sommes toujours sur la même tendance de réduction des effectifs.

FO

Attention, la perte de marches à également de fortes répercussions sur nos emplois, mais heureusement pour nos directions la « GEPP 2022 » est là pour permettre une mobilité « low cost » des salariés !!

L'ACCORD GEPP**ATTENTION TOUS CONCERNÉS !**



En référence aux orientations régionales, ce projet fait référence aux ambitions territoriales des régions et aux projets stratégiques de chaque centre.

Documents de la direction présentés en CSEE d'Octobre 2024

LA VISION DU CENTRE	
DEVENIR UN HUB DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES FORMATIONS TERTIAIRES SUR LE LOIR ET CHER	
LES 4 AMBITIONS DU CENTRE	
1	Objectif 1 : Rentabiliser le centre tout en maintenant une qualité de vie au travail et un management bienveillant dès 2023
2	Objectif 2 : Sensibiliser tous les stagiaires et les partenaires au développement durable et à l'inclusion verte sous 2 ans
3	Objectif 3 : Développer de nouvelles formations et modalités de formations tournées vers le tertiaire
4	Objectif 4 : Développer le marché privé en lien avec les formations tertiaires



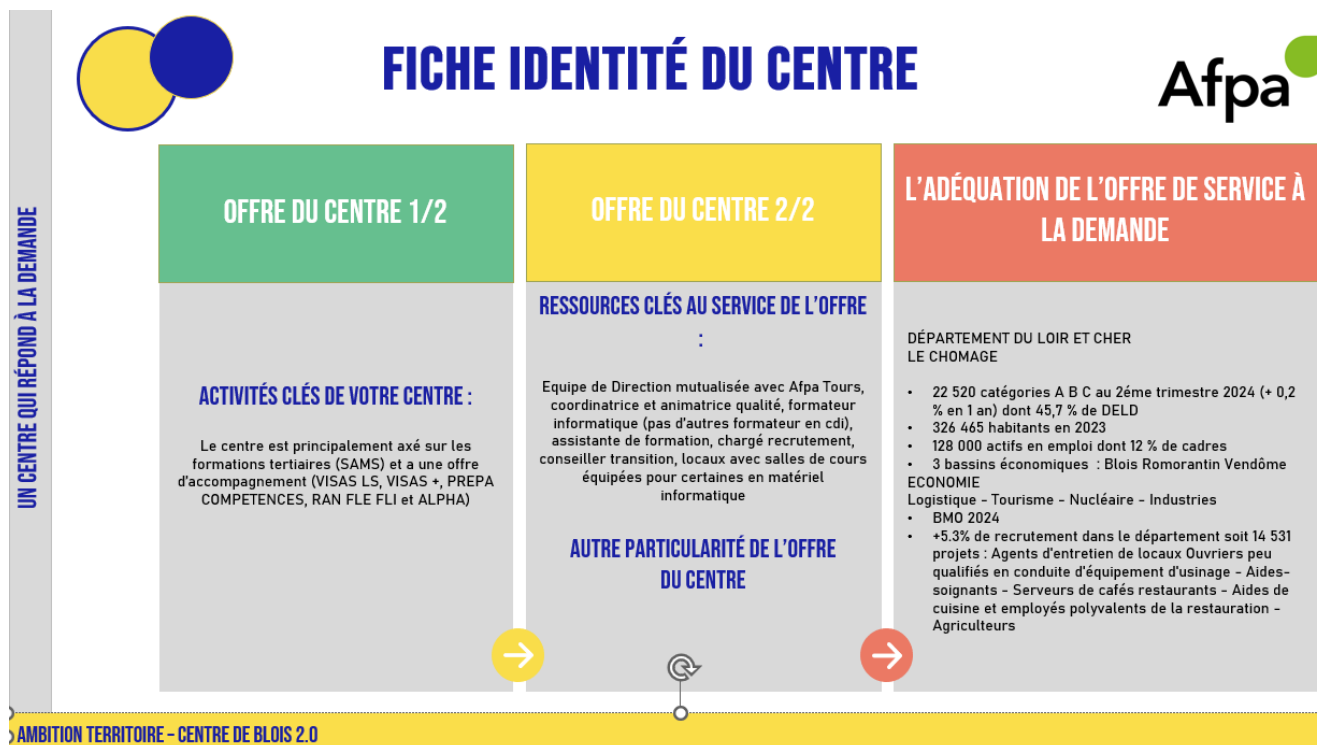
LE SWOT DU CENTRE



LE SWOT DU CENTRE

FORCES	FAIBLESSES
1. Centre accessible facilement par les transports en communs 2. Centre situé dans l'agglomération la plus habitée du 41 3. Flexibilité du centre pour mettre en place de nouvelles formations	1. Agglomération avec seulement 105 000 hab 2. 2 taux de chômage le plus bas de la région 6,2% 3. 3 salles de formation petites et pas d'hébergement
OPPORTUNITÉS	MENACES
1. Locataire rue Robert Nau jusqu'en 2026 2. 2 Possibilité de faire des travaux pour agrandir les salles 3. 3 Confiance retrouvée avec le CR sur le tertiaire	1. Taux de chômage très bas 2. 2 Pas de secteurs économiques prédominants 3. 3 1 seul formateur en CDI

AMBITION TERRITOIRE - CENTRE DE BLOIS 2.0



FO

La délégation FO exprime des préoccupations bien légitimes depuis plus de quatre ans concernant les locaux du centre de Blois, une problématique qui persiste malgré nos multiples déclarations. Cette situation logistique a un impact direct sur la capacité du centre à maintenir certaines formations existantes, ainsi que sur le développement de nouvelles offres.

Aujourd'hui, la délégation FO s'inquiète de la stratégie de la direction à ne mettre en place que des actions de formations tournées uniquement vers le tertiaire (formations à forte concurrence) abandonnant les formations bâtiment faute de locaux adéquates, alors que les besoins du territoire sont axés sur la logistique, le tourisme, le nucléaire, l'industrie et justement le bâtiment.

Nous attendons avec appréhension le retour de la région sur l'Appel d'Offres 2025-2028 et leur réponse sur les 8 lots auxquels la direction a répondu pour le centre de Blois ... Les résultats de cet appel d'offres seront déterminants pour l'avenir de ce centre

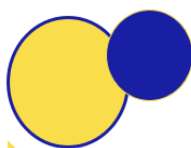


Néanmoins, La délégation FO a bien noté que contrairement à la direction du centre de Blois, la Directrice Régionale a appuyé, dans son discours, qu'elle ne se refusait pas de développer et de proposer des formations dans d'autres secteurs que le tertiaire via le marché privé, en dehors des formations du Plan Régional de Formation (PRF).

La délégation FO s'accroche à ces possibilités car cela permettrait d'élargir le potentiel du centre AFPA sur Blois et répondre aux besoins du territoire, mais notre délégation reste vigilante quant à la concrétisation de ce discours et veillera à ce que des actions suivent les paroles.

Afin de répondre à l'objectifs du Village des Solutions de Blois,
« La réinsertion de publics éloignés de l'emploi par des actions d'accompagnement et le développement de formations tertiaires »

QUELQUES POINTS SAILLANTS



LES ACTIONS POUR LE VILLAGE DES SOLUTIONS



Parcours des personnes

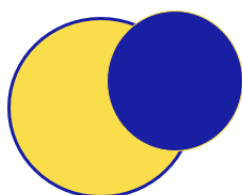
- Action 1 : Mobilité
- Action 2 : Santé
- Action 3 : Fracture numérique
- Action 4 : Logement
- Action 5 : Parentalité

Objectifs

- ACTION 1 : AIDER LES STAGIAIRES ET LES CANDIDATS A TROUVER LA SOLUTION ADAPTEE POUR SE MOUVOIR**
- ACTION 2 : PROPOSER AUX CANDIDATS ET AUX STAGIAIRES DES EXAMENS MEDICAUX GRATUITS**
- ACTION 3 : PROPOSER AUX STAGIAIRES DES POSSIBILITES DE S'EQUIPER EN MATERIEL INFORMATIQUE A PETIT PRIX**
- ACTION 4 : AIDER LES STAGIAIRES A SE LOGER NOTAMMENT POUR LES ALTERNANTS ET LES STAGIAIRES AYANT RETROUVE UN EMPLOI**
- ACTION 5 : ACCOMPAGNER LES CANDIDATS ET LES STAGIAIRES SUR CERTAINS SUJETS LIES A LA PARENTALITE ET LA FAMILLE**

AMBICTION TERRITOIRE - CENTRE DE BLOIS 2.0

STRATEGIE TERRITOIREALE



LES ACTEURS MAJEURS DU TERRITOIRE



Acteurs majeurs

- ❑ Référents territoriaux 41 du Conseil Régional CVDL
- ❑ Conseil Départemental du Loir et Cher : ASE / BRSA /HANDICAP
- ❑ Agglopolys et Mairie de Blois
- ❑ Le réseau des SIAE 41
- ❑ OPCO UNIFORMATION – ANFH - OPCO Santé
- ❑ Les GEIQ

Opportunités pour l'AFPA

- ❑ Avoir l'offre la plus adéquate du centre dans AO PRF 2025/2028
- ❑ Promouvoir les dispositifs d'accompagnement : Promo 16/18 Prépa Compétences
- ❑ Accélérer l'entrée en formation des BRSA
- ❑ Renforcer le rôle de prescripteur de l'IAE et par rebond la vente de formations (salariés en insertion/permanents)
- ❑ Affirmer sa posture de partenaire de l'Inclusion avec entreprises d'insertion/adaptées – EI/EA

Contributions du centre

- ❑ Devenir un acteur inclusion/formation reconnu du territoire du 41 auprès des collectivités/institutionnels
- ❑ Renforcer le rôle de prescripteur de l'IAE et par rebond la vente de formation
- ❑ Être dans une stratégie de positionnement de l'Afpa de Blois sur le PRF 2025/2028
- ❑ Eviter les décrochages par un accompagnement social de structures de l'inclusion

AMBICTION TERRITOIRE - CENTRE DE BLOIS 2.0

Ci-dessous les partenariats en cours de conventionnement :

- ASLD 41
- France Travail
- Mission Locale
- Cap Emploi
- Agir 41
- Escale & habitat
- CPAM

LE SWOT DU VILLAGE DES SOLUTIONS

Les 2 points forts

1. Centre implanté dans la ville la plus importante du département
2. Equipe motivée et impliquée

Les 2 points faibles

1. Locaux à adapter pour pouvoir développer
2. Faible implication du CR dans les formations sur le 41

Les 2 opportunités

1. Forte densité d'association solidaires
2. Présence de l'Afpa proche de quartiers déshérités.

Les 2 risques

1. Résultats de l'AO peuvent être désavantageux pour l'Afpa
2. Forte concurrence sur les secteurs tertiaires et de l'accompagnement

FO !!

Nos inquiétudes quant à la politique adoptée par la direction s'orientant vers des formations tertiaires, sont accentuées par la présentation des 2 risques identifiés dans l'analyse SWOT du projet « Village des Solutions » présenté en CSE.E par cette même direction !!!

Les préoccupations de notre délégation quant à la cohérence de la stratégie menée et les impacts sur l'avenir de ce centre ne font que s'amplifier.

Risques identifiés :

1 - Résultats de l'AO peuvent être désavantageux pour l'AFPA

2 - Forte concurrence sur les secteurs tertiaires et de l'accompagnement

**ON MARCHE
SUR LA TÊTE !**

La mention des « **locaux à adapter pour pouvoir se développer** » en tant que point faible dans ce SWOT ne fait que confirmer ce que la délégation FO dénonce depuis plusieurs années : l'inadéquation des locaux actuels aux besoins réels.

Ce constat renforce notre conviction que sans infrastructure adaptée, il sera difficile de développer le centre et de proposer des formations en phase avec les besoins du territoire.

LABELLISATION DES VILLAGES EN CVDL

18	Bourges	- Labellisé le 07/10/2024
36	Issoudun/ Châteauroux	- 1er COPIL le 23/10/2024
37	Tours	- Labellisé le 07/10/2024
41	Blois	- En cours de développement Labellisé le 07/10/2024 (???)
45	Olivet / Montargis	- Labellisé le 04/10/2023
28	Chartres	- En cours d'élaboration



La Commission ASC de l'AFPA du CVDL

Présente :

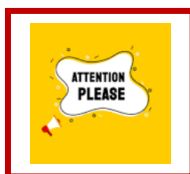
Rentrée 2024

Remboursement des

Activités Culturelles ou Sportives

RAPPEL

La commission ASC (Activités Sociales et Culturelles) de l'AFPA CVDL vous propose pour la rentrée 2024, un remboursement pour les activités culturelles et sportives des salariés et de leurs enfants



**Vous avez jusqu'au 31 octobre à 17h00
pour retourner votre demande de remboursement à**

silvia.robinard@afpa.fr – Présidente de la commission ASC

et

marjorie.dion@afpa.fr – Trésorière du CSE.E

Attention depuis le 1^{er} octobre les ASC AFPA Centre-Val de Loire sont hébergé sur la plateforme



Vos correspondants ASC **FO** en région Centre-Val de Loire

18/36

BERRY

Béatrice MOUTARD (suppléante)

28

CHARTRES

Solène LEMOSSE

37/41

VALLEE DE LA LOIRE

Nadia BUFFET

45

LOIRET

Philippe GENTY

45

DR

Belkacem IBNECHCHAREF (suppléant)

Vous pouvez compter sur nous ! La ligne de conduite **FO ne changera pas**
RESISTER – REVENDIQUER – RECONQUERIR



Retrouvez toutes les infos sur les sites en cliquant

<https://foafpa.force-ouvriere.org/>

&

<https://www.fo-afpa-c-v-d-l.fr/>

Vos Elu(e) **FO** au CSEE AFPA Centre Val-de-Loire

Dpt	Représentants FO	Mandats	E-mail
28	Myriam STEPHANO	Secrétaire administrative du CSEE Elue suppléante au CSEE Représentante de Proximité	Myriam.stephano@afpa.fr
18/36	Marlène TRAHOT	Elue titulaire au CSEE Représentante de Proximité Berry	marlene.trahot@afpa.fr
	Alain LHUILLIER	Représentante de Proximité Berry	alain.lhuillier@afpa.fr
37/41	Sandrine LEGALLAIS	Elue suppléante au CSEE Membre Commission Emploi Social	sandrine.legallais@afpa.fr
	Laurent FERRIERE	Représentant de Proximité Vallée de la Loire	laurent.ferriere@afpa.fr
45		Représentant de Proximité DR	Belkacem.lbnechcharef@afpa.fr
	Bérangère CRIQUI	Représentante de Proximité Loiret	Berangere.criqui@afpa.fr
	Isabelle KINDERF MAZABRAUD	Elue titulaire au CSEE Trésorière adjointe au CSEE Elue au CSE.C Membre Commission Exécutive FO	isabelle.Knderf.Mazabraud@afpa.fr
	Silvia ROBINARD	Elue titulaire au CSEE Présidente Commission ASC	silvia.robinard@afpa.fr
	Vincent ADAMO	Elu suppléant au CSEE Membre du la CSSCT-E Représentant de Proximité Loiret	Vincent.adamo@afpa.fr
	Laurent CHATAIGNIER	Elu suppléant au CSEE	laurent.chataignier@afpa.fr
	Cédric GASNIER	Secrétaire du CSEE Elu au CSEE Membre du la CSSCT-E	cedric.gasnier@afpa.fr
	Rosan MARBOEUF	Elu suppléant au CSEE	Rosan.marboeuf@afpa.fr
Région	Isabelle KINDERF MAZABRAUD	Déléguée syndicale régionale	FO.AFPA.CVL@afpa.fr
CVdL	Alain LHUILLIER	Délégué syndical régional Représentant syndical	FO.AFPA.CVL@afpa.fr

Protégez vos intérêts. Protégez vos intérêts.
protégez vos intérêts



Si la réflexion "se syndiquer, et pourquoi pas" vous a effleuré l'esprit ...

Discutez-en avec votre délégué FO

Seul ou isolé on n'est rien.

Pour agir et se faire entendre, rejoignez FO !

Une seule condition est nécessaire : être salarié, actif, chômeur ou retraité.
Chacun à sa place dans un des syndicats confédérés **Force Ouvrière** !

Adhérer à **Force Ouvrière AFPA Centre Val de Loire**

Pourquoi adhérer ?

Emploi, formation professionnelle, protection sociale, accords AFPA, défense des statuts des agents de l'AFPA... toutes ces questions sont au cœur de votre vie quotidienne. Pour être efficace, il faut être informé, et il faut s'organiser, **parce que c'est uni que l'on peut se faire entendre et respecter**.

Votre avenir, celui de vos enfants, sont liés aux droits collectifs et individuels ainsi qu'au respect des droits sociaux qui sont les fondements effectifs des valeurs républicaines : le Code du travail, la Sécurité sociale, l'Enseignement, la Formation professionnelle, les Services publics, les conventions collectives nationales, les accords nationaux propres à l'AFPA.

Alors pour les défendre, pour se défendre, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits, pour plus de solidarité, rejoignez l'équipe FO AFPA de la région Centre Val de Loire et prenez votre avenir en main !

Force ouvrière est partout à vos côtés avec des femmes et des hommes libres, dans un syndicat libre.

C'est sa force, c'est votre force.

Bienvenue à **FO**

Demande d'adhésion à **FO – AFPA**

Crédit d'impôt pour adhésion syndicale :

66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable relevant de la catégorie des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit.

Exemple : si votre cotisation annuelle est de 100 €, le crédit d'impôt est de : $100 \text{ €} \times 66 \% = 66 \text{ €}$ soit un reste à charge réel de **34 € seulement**. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

Pour rejoindre l'équipe **FO AFPA** en région Centre Val de Loire

Contactez : **FO.AFPA.CVL@afpa.fr**

La **SFN FO AFPA** : des élus actifs et responsables
Des résolutions revendicatives pour tous les salariés.

<https://foafpa.force-ouvriere.org/>

&

<https://www.fo-afpa-c-v-d-l.fr/>

Résister, revendiquer, reconquérir !